

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS) HES-SO

CAS de Thérapeute en Intégration neurosensorielle

2022 - 2023

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

**HE
TSL**

Présentation de la formation

Ce certificat de pratique avancée (CAS) permet de se doter des connaissances et compétences nécessaires pour développer une spécialisation de thérapeute en Intégration neurosensorielle. Elle s'appuie sur les études et développements théoriques récents de l'approche d'Intégration Sensorielle de Ayres (ASI®).

L'ASI® s'adresse à des enfants qui présentent des dysfonctionnements du processus neurophysiologique de l'intégration sensorielle, qui se manifestent par des comportements hyper ou hyporéactifs ainsi que des désorganisations des mouvements et des praxies motrices. L'approche a montré des effets bénéfiques auprès d'enfants ayant un trouble neurodéveloppemental (trouble du développement de la coordination, trouble de l'attention avec hyperactivité, trouble du spectre de l'autisme).

La formation proposée fournit aux thérapeutes des outils d'évaluation et d'intervention qui s'inscrivent dans une démarche centrée sur l'enfant et sa famille adaptée au contexte de pratique actuel. La thérapie se construit sur la notion de sujet auto-organisateur, sur les théories de la motivation et sur l'importance d'un environnement ludique pour développer les apprentissages et la participation.

Durée et volume de la formation

Le CAS de Thérapeute en Intégration neurosensorielle comprend 21 jours de formation répartis sur 15 mois et 5 sessions de 2 à 5 jours. Il est constitué de 3 modules de 4 crédits et d'un module de travail de certification de 3 crédits pour un total de 15 crédits ECTS. Chaque module est évalué par des travaux personnels.

Sont prévues dans la formation des séances d'observation de thérapies avec l'approche, des expérimentations pratiques du matériel de thérapie et deux supervisions de deux heures réalisées par des thérapeutes certifiés. Le temps de travail personnel est évalué à 150 heures.

Objectifs

La formation vise à :

- Connaître et comprendre les derniers développements sur le processus de l'intégration sensorielle, sur la neurophysiologie du geste et la neuropsychologie des apprentissages.
- Maîtriser les outils d'évaluation permettant de planifier une intervention avec l'approche.
- Appliquer les principes et moyens d'intervention spécifiques à l'approche.
- Analyser sa pratique et l'intégrer dans sa démarche d'intervention auprès des enfants.

Public cible

Cette formation s'adresse prioritairement aux titulaires d'un diplôme d'ergothérapeute ou de physiothérapeute exerçant auprès d'enfants.

Module 1 : Comprendre le processus de l'intégration sensorielle et ses dysfonctionnements

4 crédits ECTS

Compétences spécifiques du module :

- Connaître les développements récents sur les systèmes sensoriels, le processus de l'intégration sensorielle et les apprentissages moteurs
- Adopter une approche réflexive sur ces développements.

Ce module développe les thèmes suivants :

- Neurobiologie du traitement de l'information sensorielle
- Neurophysiologie du geste
- Neuropsychologie des apprentissages
- Dysfonctionnement du traitement de l'information sensorielle, signes cliniques et répercussions.

Intervenant-es : Neurobiologiste, pédiatre du développement, neuropsychologue, thérapeutes formatrices.

Module 2 : Évaluer les comportements et planifier l'intervention

4 crédits ECTS

Compétences spécifiques du module :

- Maîtriser la passation d'observations standardisées
- Connaître des outils d'évaluation complémentaires
- Analyser les résultats de l'évaluation
- Adopter une approche réflexive sur la pertinence et les limites de ces outils.

Ce module développe les thèmes suivants :

- Évaluation des comportements d'hyper et hyporéactivité sensorielle, du mouvement et des praxies motrices, de l'environnement sensoriel.
- Bilan et plan d'intervention

Intervenantes : thérapeutes formatrices

Module 3 : Intervenir avec l'approche d'intégration sensorielle

4 crédits ECTS

Compétences spécifiques du module :

- Appliquer les principes et techniques spécifiques de l'approche i.n.s
- Adopter une approche critique de sa pratique.

Ce module développe les thèmes suivants :

- Expérimentation du matériel et des techniques de l'approche i.n.s
- Analyse de pratiques
- Utilisation de l'approche avec des enfants présentant différentes problématiques

Intervenantes : thérapeutes formatrices

Module 4 : Travail de certification

3 crédits ECTS

Le travail de certification porte sur la description et l'analyse d'un cas issu de sa pratique avec l'approche d'intégration sensorielle permettant de démontrer l'atteinte des objectifs de la formation.

Les consignes de réalisation ainsi que les critères d'évaluation du travail de certification sont communiqués aux participants-es au début de la formation.

Observations

Des observations de séances de thérapie d'intégration sensorielle réalisées par des thérapeutes formé·es à l'approche sont à effectuer pendant la formation sur leurs divers lieux de pratique. Leur déroulement constitue une condition d'obtention du certificat.

Supervisions

Des supervisions réalisées par des praticien·nes formé·es à l'approche sont organisées, lorsque possible, sur le lieu de travail des participant·es. Les supervisions font partie intégrante du processus de formation. Leur déroulement constitue une condition d'obtention du certificat.

Pédagogie

La formation est centrée sur l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques ainsi que sur l'élaboration d'un travail réflexif et autodidacte. Elle utilise une pédagogie interactive qui privilégie la mobilisation des compétences et l'expérience des participant·es. Les intervenant·es favorisent et développent l'articulation entre savoirs théoriques et applications concrètes de l'approche.

La formation demande aux participant·es un travail personnel rigoureux et suivi durant toute la durée de la formation.

Dates, horaire et lieu de la formation

27 au 30 septembre 2022

23 au 25 novembre 2022

16 au 19 janvier 2023

01 au 05 mai 2023

04 au 06 octobre 2023

14 et 15 décembre 2023

Les cours se déroulent à la Haute école de travail social et de la santé | HETSL | Lausanne, Unité de formation continue. Une cafétéria est à disposition. Les expérimentations se déroulent dans une salle de thérapie équipée avec le matériel de l'approche.

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'ergothérapeute ou de physiothérapeute d'une Haute école ou d'un titre jugé équivalent.
- Être au bénéfice d'une expérience professionnelle auprès d'enfants de minimum une année à au moins 80%.
- Avoir actuellement une pratique clinique auprès d'enfants pouvant bénéficier de l'approche d'Intégration sensorielle.
- S'engager à utiliser l'approche pendant la formation avec au moins deux enfants. Cela suppose, pour les participant-es qui ne disposent pas encore de l'infrastructure permettant d'utiliser l'approche, de pouvoir en aménager une ou de pouvoir y avoir accès pendant la formation. L'équipement et le matériel adéquat pour pratiquer l'approche sont présentés lors de la première session de formation.

Les candidat-es qui ne remplissent pas tous les critères mentionnés ci-dessus ajoutent à leur dossier une lettre de motivation qui sera examinée par le comité d'admission.

Conditions d'obtention du certificat

Pour obtenir le CAS de Thérapeute en Intégration neurosensorielle, le ou la participant-e doit satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

- Obtenir les crédits correspondant aux trois modules de formation
- Obtenir les crédits correspondant au module de travail de certification
- Avoir effectué les séances d'observation et les supervisions
- Être présent-e à au moins 90 % du programme.

Titre

Au terme de la formation, le ou la participant-e qui a rempli toutes les conditions reçoit un « Certificate of Advanced Studies HES-SO de Thérapeute en Intégration neurosensorielle ».

Responsable de la formation

Sylvie Ray-Kaesler, Ergothérapeute MSc, Thérapeute en Intégration sensorielle certifiée et Professeure HES associée dans la filière ergothérapie de la HETSL. sylvie.ray@hetsl.ch

Conditions financières et désistement

Une finance d'inscription est perçue auprès de chaque participant-e par le site de formation. Elle n'est pas remboursable même en cas de désistement.

Coûts de la formation

Finance d'inscription : CHF 200.- payables à l'inscription.

Frais de formation : CHF 5'800.- payables 15 jours avant le premier jour de cours.

Les participant-e-s sont personnellement responsables du paiement de leur formation dans les délais indiqués, indépendamment du fait qu'ils-elles reçoivent ou non des subsides.

CAS de Thérapeute en Intégration neurosensorielle – 2022 - 2023

Article 5 du règlement de la formation

- Les désistements ou reports doivent être communiqués par courrier recommandé au secrétariat de l'UFC.
- La formation doit être intégralement payée au plus tard 15 jours avant le premier jour de cours.
- En cas de désistement :
 - o la finance d'inscription de CHF 200.- reste acquise quelle que soit la décision d'admission, car votre dossier est traité.
 - o les frais de formation restent dus selon les modalités suivantes :
 - Après confirmation d'admission : 20%
 - Jusqu'à 30 jours avant le début de la formation : 50%
 - Moins de 30 jours avant le début de la formation : les frais sont intégralement dus
- En cas d'exclusion de la formation ou d'échec définitif, les frais de formation dus ne sont pas remboursés.
- Dans le cas d'un imprévu dont la gravité peut être établie (maladie, contexte personnel et/ou social bouleversé), les conditions ci-dessus pourront être adaptées au cas par cas.

Inscription et renseignements

L'inscription se fait au moyen du formulaire prévu à cet effet joint à cette plaquette. Il est à envoyer à :

Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)
Béatrice Degoumois, secrétariat de l'Unité de formation continue
Ch. des Abeilles 14
1010 Lausanne
Tél. : + 41 21 651 03 18
E-mail : beatrice.degoumois@hetsl.ch
www.hetsl.ch/ufc

Délai d'inscription : **30 avril 2022**